

# Bureau Des Etudiants - Dumont d'Urville Laplace

## Année scolaire 2024-2025

### Qu'est-ce que c'est le Bureau Des Etudiants ?

C'est une association loi 1901 gérée par les étudiants en formation post-bac du lycée.

A pour but d'améliorer la structure dans l'enceinte de l'établissement et de créer des projets ou des activités pour les étudiants. (création de sweat-shirt, gestion de la cafétéria, ...)

### Pourquoi être adhérent ?

En étant adhérent, tu seras un acteur de la vie étudiante, tu aides l'association à organiser des événements tout au long de l'année. Il faut savoir qu'en étant adhérent, tu auras le droit de participer à chaque soirée avec un prix plus intéressant. Tu auras également des offres de service plus intéressantes au BDE.

**L'adhésion au Bureau Des Etudiants n'est pas une obligation. Elle est cependant indispensable pour bénéficier de tous les services proposés et pour participer à la gestion et aux décisions.** Le Bureau Des Etudiants et ce qu'il propose n'existent que par l'engagement des étudiants.

N'importe quel adhérent peut proposer la création d'un nouveau Club, qu'il soit lié à la culture, au sport ou à la technologie, etc.

**Chaque année, les membres du bureau de l'association (président, secrétaire, trésorier) sont élus en assemblée générale parmi les élèves adhérents.**

### Rendez-vous tous à l'Assemblée Générale en début d'année scolaire

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux sur  en tapant : bdedumont\_laplace

**Adhésion annuelle 7€ pour profiter de tous les services du BDE**

## FICHE D'INSCRIPTION

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

CLASSE à la rentrée 2024 : \_\_\_\_\_

Cotisation de 7 euros réglée le : \_\_\_\_\_ en :

En chèque à l'ordre : Bureau des Etudiants Dumont d'Urville Laplace

(Indiquer le nom de l'étudiant au dos si différent du titulaire de compte)

En espèces

(Dans une enveloppe fermée avec Nom et Classe)

*La carte d'adhérent vous sera donnée après la rentrée*

**Agrafez une  
photo**